



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**HUITIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
10 MAI 2022 À 19 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 19 avril 2022
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Adoption du budget annuel de l'école et de la règle de transférabilité pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 95)
 - 6.2. Adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 66)
 - 6.3. Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 88)
 - 6.4. Consultation de la direction sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 96.15)
 - 6.5. Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1)
 - 6.6. Approbation de la liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 88)
 - 6.7. Consultation sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école (art. 96.22)
 - 6.8. Approbation de l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 93)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h04.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice
Véronic Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Joffrey Décarie, **absent**
Ionela Farcas, **absente**
Jean-Sébastien Gaboury
Anh Nguyen
Isabelle Sirois
Georgette Piverger, **absente**
Suzie Vachon

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante
Geneviève Cabana, enseignante
Sylvie Cournoyer, SDG
Valérie Descôteaux, enseignante
Annie Ladouceur, enseignante
Marc-André Magny, enseignant
Anne Martel, soutien

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE2122-46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2022

Suivis

8. Divers

PEPALS :

Tel que mentionné lors de la séance du 19 avril dernier, madame Véronic Bouffard mentionne que 54 coupons-réponses ont été reçus pour la classe PEPALS. De ce nombre, ce n'est pas la totalité des élèves qui auront la note de passage.

Elle ajoute que lors du dépôt du questionnaire concernant les intérêts des élèves :

- 53% des filles avaient de l'intérêt pour le PEPALS et après discussion avec leurs parents, il y eu un retour à 64%;
- 46% des garçons avaient de l'intérêt pour le PEPALS et après discussion avec leurs parents, il y eu un retour à 35%.

Un écart de plus ou moins 20 élèves.

Gardiens avertis :

Nous avons reçu un courriel de la Croix-Rouge Canadienne concernant l'inscription pour la formation des « Gardiens avertis ».

Le courriel a été transféré aux parents des élèves concernés. La formation aura lieu lors de la journée pédagogique conditionnelle du 3 juin prochain de façon virtuelle.

Suite à la lecture du procès-verbal du 19 avril 2022, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Annie Ladouceur d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2122-47

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Adoption du budget annuel de l'école et de la règle de transférabilité pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 95)**

Madame Sylvie Desrosiers présente la fiche des différents fonds et les explique.

Elle mentionne que le budget est équilibré dans les 3 fonds et elle fait la présentation des Fonds (0, 5 et 6) en détaillant chacune des dépenses imputées à chaque structure budgétaire. Madame Véronic Bouffard projette le document sur le TNI afin que les membres puissent se référer au document reçu pour plus de précisions.

Pour ce qui est du Fonds 6 (Service de garde), madame Desrosiers mentionne que ce fonds est le plus imprévisible. Le revenu fluctue selon les inscriptions des élèves (utilisateurs-payeurs). Avec la pandémie, beaucoup de changements ont été apportés au niveau des statuts de fréquentation du SDG. Elle précise que le coût de la passe annuelle des dineurs est à 572\$ (540\$ + 1.5% en 2021-2022 + 4.5% en 2022-2023) correspondant à l'augmentation salariale de 6%.

De plus, au mois d'août prochain, le nouvel horaire sera en fonction. Donc, tout dépendamment de l'effet sur le besoin des parents, nous devons prévoir l'inscription des utilisateurs du SDG de façon conservatrice. Le nouveau Règlement à venir aura peut-être aussi des effets sur les choix des parents.

Lors de l'information d'une allocation prévue par le CSSDA afin de couvrir le salaire des éducatrices (2 x 10h) en fin de journée si des élèves TSA (de nos classes) devaient fréquenter notre SDG plutôt que celui de leur quartier en dernier recours, une discussion s'enclenche sur cette nouvelle façon de faire qui n'a pas été présentée au comité de parents. Les membres parents ont des questions et des commentaires à ce sujet.

Madame Sylvie Desrosiers rappelle ce qu'est la règle de transférabilité et que la résolution doit être signée par le président en plus de la fiche sommaire du budget 2022-2023.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'adopter le budget annuel de l'école pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que la règle de transférabilité tels que présentés.

CE2122-48

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 **Adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 66)**

Madame Sylvie Desrosiers suggère aux membres de reconduire le montant de 100 \$ pour le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par madame Suzie Vachon et appuyé par madame Geneviève Cabana d'adopter le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023, tel que présenté.

CE2122-49

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 **Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 88)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres du Conseil d'établissement qu'en 2022-2023, il y aura 1 TES école (30 heures/semaine), 6 TES en adaptation scolaire (32,5 heures/semaine), 1 TES école (14h), en accompagnement (2^e et 4^e (6h)) et au service de garde (15h) (35 heures/semaine), 1 TES en accompagnement en classe (2^e (14 heures)), 1 TES en accompagnement en classe (5^e/6^e années (18h) ainsi qu'aux diners des classes TSA (5h) (23 heures/semaine) , 1 TES (mesure 15025) en accompagnement en classe au préscolaire (am) et au primaire (pm)(28.75h) ainsi qu'aux diners des classes TSA (5h) (33.75 heures/semaine).

Il y aura deux orthopédagogues à 100% ainsi que l'ajout d'une troisième orthopédagogue à 4 jours (80%) (3 journées en orthopédagogie et une journée en tutorat). Suite à une réflexion en continuum TSA, le SRÉ a prévu un ajout de services orthopédagogiques pour les élèves des 6 classes TSA (en sous-groupes, jumelage possible, selon les besoins).

Les services de la communauté (psychologie, psychoéducation, orthophonie, ergothérapie, orthopédagogie et coordination) sont reconduits. Les services pour l'adaptation scolaire (psychologie (10.5h), orthophonie (14h), stimulation du langage (32h), ergothérapie (à venir) et psychoéducation (35h)) sont réajustés en fonction de l'ajout de l'orthopédagogie.

Il est proposé par madame Anne Martel et appuyé par madame Isabelle Sirois d'approuver la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2022-2023.

CE2122-50

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 **Consultation de la direction sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 96.15)**

Madame Sylvie Desrosiers mentionne que les manuels scolaires sont de moins en moins utilisés. Par contre, les élèves ont tout de même accès à certaines collections en mathématique, en français et en anglais au besoin.

Elle ajoute que les enseignants privilégient les achats didactiques qui sont majoritairement dirigés vers les clés USB et les accès internet en lien avec les cahiers d'activités qui sont utilisés sur les TNI. Ces choix sont intéressants et diversifiés comme outils de travail, et ce, même en enseignement à distance au besoin.

Aucun commentaire ou question de la part des membres.

Les membres sont en accord avec le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023.

6.5 **Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1)**

Madame Sylvie Desrosiers présente les documents «Frais chargés aux parents 2022-2023», «Matériel didactique vendu à l'école et reprographie» et «Cahiers d'activités obligatoires». Celle-ci mentionne que les cahiers d'activités sont des compléments pour les outils numériques utilisés.

Madame Desrosiers fait la lecture des documents et donne des précisions sur les modifications apportées. En anglais, un cahier d'activités a été ajouté pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Poptropicana English-Study Buddy est un cahier qui répond aux besoins des élèves et qui répond au programme du ministère de l'éducation. De plus, celui-ci a été conçu par la conseillère pédagogique en anglais du CSSDA, madame Karine Mallet.

Le montant du carnet scolaire est le coût réel et a été calculé avec l'augmentation du coût du papier et les frais de livraison.

Il est proposé par madame Suzie Vachon et appuyé par madame Isabelle Sirois d'adopter l'établissement des principes d'encadrement des coûts des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe pour l'année scolaire 2022-2032.

CE2122-51

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Approbation de la liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 88)

Madame Sylvie Desrosiers fait un bref résumé des listes de fournitures scolaires pour le préscolaire, le primaire et l'adaptation scolaire. Les listes ont été révisées consciencieusement par les enseignants. Elle précise que les changements sont mineurs et que les achats peuvent être faits chez tous les commerçants. Elle demande de faire le retrait du paquet de + ou - 100 feuilles de papier construction des groupes 849-850 et 851 (erreur de transcription).

Sur la feuille d'éducation physique, il y a eu une phrase ajoutée : «Le port de bijoux est interdit (à l'exception de très petites boucles d'oreilles) et les cheveux longs doivent être attachés.» La décision d'arriver en tenue sportive chez les plus vieux sera prise en début d'année en fonction des règles sanitaires.

Il est proposé par madame Annie Ladouceur et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'approuver les listes des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 telles que présentées.

CE2122-52

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 Consultation sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école (art. 93)

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres du Conseil d'établissement que :

- Il n'y aura pas de grands chantiers cet été à part le remplacement de la chaudière (fournaise). Des travaux à cet effet sont entamés depuis un an.
- Il y aura des travaux de peinture dans certains locaux d'ici le 1^{er} juillet.

Les membres sont en accord sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école.

6.8 Approbation de l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 93)

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que la Ville de Terrebonne utilisera certains locaux du Service de garde et de l'école pour les camps de jours durant l'été. Les camps de jour auront lieu du 27 juin au 12 août.

À l'interne, comme il y a une classe de préscolaire en moins et qu'une nouvelle classe de 2^e année a été ajoutée, la 4^e classe de 2^e sera au local 106, selon la consultation des enseignants (CPE).

Il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Suzie Vachon d'approuver l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2022-2023.

CE2122-53

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 La présidence

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury n'a aucun sujet d'information à présenter.

7.2 La direction

- Madame Desrosiers informe les membres que les parents des futurs élèves du préscolaire ont reçu l'invitation pour le préaccueil qui aura lieu le 2 juin prochain. Les parents vivront les activités avec leur enfant. Trois locaux seront utilisés, à cet effet, et ceux-ci participeront à 3 activités.
- Le 8 juin prochain, les parents seront conviés à une rencontre TEAMS (informations école et SDG).

- Madame Desrosiers rappelle qu'il y a eu une relance de la ressource Aidersonenfant.com la semaine dernière via l'envoi d'un billet dans le sac des élèves.

7.3 Représentant du comité de parents

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury informe les membres qu'il devait y avoir des élections pour les membres parents sur le conseil d'administration. Finalement, les gens qui se sont présentés sont les mêmes personnes qui sont déjà très impliquées. Donc, ceux-ci sont réélus. Madame Vachon mentionne qu'il n'y a pas eu d'explications ou de promotion qui ont été faites pour le recrutement de membres.
- Des informations ont été données pour les changements d'horaire pour une grande majorité des écoles.
- Des explications ont été données pour la fermeture d'une seule semaine au mois de juillet pour le CSSDA.

7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire :

- Cette année, les élèves du préscolaire ont pu suivre le cycle de la naissance avec l'éclosion des œufs de canards.
- 2 groupes ont participé à des activités en lien avec la journée de la Terre.

1^{re} année :

- Activités sur le thème des oiseaux du Québec (lectures, vidéos, recherches en équipe et petites présentations orales)
- Début de diverses activités sur le thème des animaux
- Sortie à Intermeil, le 17 mai prochain

2^e année :

- Avec l'arrivée du beau temps, les enseignantes ont commencé à faire de l'enseignement à l'extérieur. Bientôt, elles auront la chance d'utiliser le nouveau matériel mis à leur disposition : tableaux effaçables, tablettes à pinces et chaises (2 modèles différents).
- Animation à l'école par Prof Dino, le 30 mai prochain
- Sortie à la Maison des Arts de Laval pour assister à la pièce « Chante Edmond! », le 7 juin prochain.

3^e année :

- Les élèves ont vécu une activité récompense à l'extérieur.
- Plusieurs activités pédagogiques ont été vécues sous le thème de la cabane à sucre dont un projet d'art au fusain.

4^e année :

- C'est le début de la révision.
- L'auteur Louis Lymburner est venu animer une activité au cours de la semaine du 2 mai.
- Avec l'arrivée du beau temps, les élèves vivent des cours actifs à l'extérieur (vocabulaire-ballon par exemple).
- Les élèves vivent un projet multidisciplinaire sur le thème des oiseaux (recherches, présentations orales, création de masques en art).

5^e année :

- Révision pour la préparation des élèves aux évaluations du CSSDA.

6^e année :

- Rencontre via la plateforme TEAMS avec l'auteur Simon Boulerice
- Animation gang de choix animée par madame Lucie Ménard (TES)
- Prise de photos des finissants le 3 mai dernier
- Pratique et révision pour les évaluations du MEQ à venir

TSA :

- C'est la routine.

Anglais :

- C'est la routine.

Musique :

- C'est la routine.

Éducation physique :

- Le mois de mai est le mois de l'éducation physique. Plusieurs défis extérieurs ont été proposés aux enseignants.
- Nous sommes à pratiquer l'athlétisme, le soccer et les élèves ont été initiés au Spikeball.
- Les enseignants d'éducation physique ont reçu une formation didactique en compagnie de Bernard Lebel, jongleur.
- Nous sommes en préparation des journées plein air qui auront lieu les 20-26 et 27 mai ainsi que le 8 juin.
- Un comité est à la préparation de la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 22 juin en avant-midi.
- Nous allons organiser une course des couleurs d'ici la fin de l'année.

7.5 Représentant du Service de garde

- Les inscriptions pour l'an prochain sont en cours, et ce, jusqu'au 22 mai sur Mozaïk.
- Semaine des services de garde : nous avons des activités prévues toute la semaine.
- Le 2 juin prochain, lors du préaccueil des futurs élèves du préscolaire, le SDG sera offert aux élèves du préscolaire de l'année en cours. Les parents peuvent inscrire leur enfant via le « FORMS » ou par téléphone.
- Prochaine journée pédagogique, le 3 juin prochain. Le thème portera sur : « Une minute pour gagner plusieurs épreuves avec des temps records à faire. »
- Préparation pour souligner la fin de l'année.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- Depuis le 19 avril, les remises de billets de valorisation des comportements attendus ont débuté. Les élèves sont très fiers d'en recevoir.
- L'activité récompense en lien avec ces billets aura lieu le 18 mai (remise au 19 s'il y a de la pluie).

8. DIVERS

Aucun sujet n'est déposé.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 20h48.

CE2122-54

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers